Information de produit comme exigé dans les règlements de l'UE n° 812/2013 et n° 814/2013

Fiche de produit (selon règlement de l'UE n° 812/2013)

(a)	Nom du fournisseur ou de la marque commerciale	Bulex		
(b)	Référence du modèle donnée par le fournisseur	VEQ 75/2 B		
(c)	energy_efficiency_classenergy_efficiency_class	В		
(d)	Pertes à l'arrêt	32	W	
(e)	Volume du ballon	68	ı	

Exigences d'information sur le produit (selon règlement de l'UE n° 814/2013)

		sujet	Symbole	Valeur	Unité
Information d'identification	Bulex	Pertes à l'arrêt	S	31,7	W
du modèle	VEQ 75/2 B	Volume du ballon	V	68,0	1

Précautions spécifiques pour le montage l'installation et l'entretien de l'appareil de chauffage ; information pour le démontage et le recyclage à la fin de la durée de vie de l'appareil

Les notices d'utilisation et d'installation sont à étudier attentativement et à suivre pour chaque composition, installation ou entretien. Les notices d'utilisation et d'installation sont à étudier attentativement et à suivre pour le démontage et le récyclage à la fin de la durée de vie de l'appareil.